

Présentation plan équipement 2013 (D LeStum, cf diaporama présentation en CME du 12 mars)

Sur une valeur globale du parc de 1 milliard 482 millions d'euros, 75% sont des équipements médicaux. Leur taux de vétusté est de 75%. Depuis 2010 le plan d'équipement était de moins de 50 millions par an, l'essentiel des efforts d'investissements étant absorbé par l'équipement de bâtiments neufs. En 2013 le plan d'équipements sera de 90 millions d'euros.

Certaines opérations sont transversales (upgrade de scanner, regroupement de stérilisation, armoires sécurisées de pharmacie). 27 millions d'euros sont consacrés au renouvellement d'équipements lourds (scanners, IRM et Tep). Les dotations de remplacements sont notifiées à chaque GH qui gère localement leur attribution. Globalement, pour les autres équipements, les montants sont de 35 millions d'euros en 2013

Plan de travaux (EH Benmansour, cf diaporama présentation CME du 12 mars)

La Defip attribue les crédits de travaux à chaque GH en fonction d'un score qui intègre : l'activité des batiments (hors IFSI et INSERM) et la vétusté. De ce fait le score final amène à rééquilibrer l'attribution des crédits.

Activités et budget infra annuel au 31/12/12 (C Chevrier, cf diaporama présentation CME du 12 mars)

Le déficit est de 73 M€ pour le compte de résultat principal, grâce à des recettes exceptionnelles (rattrapage de recettes dues pour l'activité des années antérieures, remboursement de taxes indues sur les salaires). La prévision de budget 2012 n'a pas été que réalisée. Ce résultat intègre la baisse des crédits AME, de la permanence de soins. Une partie des AC baisse puisqu'elles sont partagées avec d'autres établissements que l'AP en IDF. L'efficience a été de 75 M€. La CAF est plus élevée que prévu, ce qui a permis un remboursement anticipé de dette.

Budget du siège (H Peurichard cf pièce jointe)

Pour les 7 directions fonctionnels et le secrétariat général, le budget 2012 a été de 73 millions d'euros : 48 millions d'euros de masse salariale pour 802 ETPR (en 2010 : 53 millions pour 873 ETPR). Les dépenses d'exploitation de caractère général ont été de 22.5 millions d'euros. On note des dépenses en baisse grâce à la relocalisation de sites. 3millions 930 000 ont été consacrées aux prestations externes (soutien au conseil stratégique, audits externes pour la certification...) Ces prestations externes sont en baisse de 500 000 euros par rapport à 2011, néanmoins, elles semblent inadaptées aux médecins membres de la sous-commission qui soulignent les ressources possibles au sein même du siège pour mener à bien les projets de l'AP. De la même façon que des praticiens libéraux viennent ponctuellement pallier un manque jusqu'à la mise à niveau et le recrutement de médecins formés, les prestataires externes ne doivent fournir qu'une aide ponctuelle au siège, aide qu'on doit voir disparaître. Une économie de 1 million est demandée en 2013 sur les dépenses d'exploitation (hôtelier et général).